



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022**  
**COMMUNE DE NOVY-CHEVRIÈRES**

Convocation : 30/06/2022

La réunion a débuté le 5 Juillet 2022 à 19H30, dans la salle du conseil, sous la présidence du Maire, M BEGUIN Yves.

**Membres présents :**

M BEGUIN Yves  
 M DOMMELIER Benoit  
 Mme ENGLERT Marine  
 M LAMBOT Jean-Pierre  
 M LEDOUBLE Jérôme  
 Mme LOZINGOT Sylvie  
 M LUDINART Michel  
 Mme PARAPEL Patricia  
 M PONCET Frédéric

**Membres absents représentés :**

M LE PEUC'H Kévin Pouvoir donné à Mme ENGLERT Marine  
 M LE PEUC'H Régis Pouvoir donné à Mme LOZINGOT Sylvie  
 Mme VIOLET Odette Pouvoir donné à M PONCET Frédéric

**Membres absents :**

Mme MALVY Noëlle  
 Mme SIMON Christine, excusée  
 M STEVENIN Bernard

Secrétaire de séance : M LEDOUBLE Jérôme

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres), atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

1. - Présentation du projet d'aménagement de la zone des Faches par PLURIAL NOVILIA et leur architecte,
  2. - Validation du devis pour le columbarium (vu au budget) proposition 2202009
  3. - validation du devis assainissement pluvial "Grand Rue" (opération budgétée)
  4. - validation devis défibrillateur à la mairie (opération budgétée)
  5. - validation devis radar pédagogique "Grand Rue" (opération budgétée)
- Questions diverses

**1. DCM2022\_27 : Présentation du projet d'aménagement de la zone des Faches par PLURIAL NOVILIA et leur architecte :**

*Exposé du Maire : Monsieur le Maire donne la parole à l'entreprise PLURIAL NOVILIA, 2 place Paul Jamot CS 80017 51273 Reims Cedex, pour présenter en détail le projet de lotissement prévu au lieudit « Les Grandes Faches » (parcelles cadastrées section AD n° 66 (38 383 m<sup>2</sup>) et n°75 (9 686 m<sup>2</sup>) ainsi que du chemin rural dit « des Grandes Faches » cadastré section AD n°49 (4 113 m<sup>2</sup>). Ce projet sera réalisé en trois phases, à savoir :*

- Phase 1 :
  - Ilot 1 : 10 maisons en locatif et 5 maisons en béguinage et services
  - 16 terrains à bâtir

- Une voie transversale longeant en partie la ligne HTA et le réseau télécom, relie la RD 21 à la rue du chemin vert. Elle est en double sens avec une chaussée de 5m et son emprise est de 15m.
- Phase 2 :
  - 20 terrains à bâtir
  - Une voie en sens unique longeant en partie le réseau télécom, relie la voie nouvelle de la tranche 1. Elle est en sens unique avec une chaussée de 4 m et son emprise est de 11 m.
  - Les deux impasses ont une emprise de 8m avec une chaussée de 4m.
  - Un chemin piéton de 5m entre les parcelles 18 et 19 est situé dans la zone de servitude du réseau télécom.
- Phase 3 :
  - 14 terrains à bâtir
  - Une voie en sens unique.

L'architecte de la SARL LYKKEN ARCHITECTURES fait part de son analyse concernant le bâti existant et les matériaux employés pour la construction de ce dernier. Il compte inscrire ses conclusions dans le cahier des charges du projet dans le but d'homogénéiser l'ensemble du lotissement.

**Considérant** que plusieurs points sont à revoir, à savoir le prix du terrain au m<sup>2</sup>, la répartition des phases et l'entretien des espaces verts communs,

**Considérant** qu'un projet de cette ampleur nécessite la décision de tous les conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE au projet**, avant un vote futur.

**12 voix pour**

## 2. - DCM2022\_28 : Validation du devis pour le columbarium (vu au budget) proposition 2202009

*Exposé* : Le 22 février 2011, le Conseil municipal a décidé la création et l'aménagement d'un columbarium et d'un jardin du souvenir avec l'achat d'un 1 Lunatio biface 6 cases de 3 urnes.

Le 18 juin 2019, le Conseil Municipal a décidé d'acheter un nouveau support biface de 6 cases identique au précédent pour compléter le columbarium,

Vu l'augmentation des crémations, la demande de case est de plus en plus importante, Actuellement il ne reste plus qu'une case de libre,

Monsieur le Maire propose d'acheter deux nouveaux supports, biface de 6 cases, identique aux précédents pour compléter le columbarium.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

- **accepte le devis de l'entreprise MEAZZA Marbrerie Taille de Pierre**, de Mundolsheim (67) **pour la fourniture et pose de deux Lunatio deux supports biface 6 cases de 3 urnes** (en granit Rosé de Senones (Vosges) avec cases et tablettes en granit noir Jazberg) pour la somme prévisionnelle de :
  - 8 481,60 € TTC (7 068,00 € HT) pour la fourniture,
  - 3 171,60 € TTC (2 643,00 € HT) pour la pose
 Soit un total prévisionnel de **11 653,20 € TTC** (soit 9 711,00 € HT).  
 Une somme de 12 000,00 € a été inscrit au budget 2022 au compte 21316 à l'opération n°214.
- **autorise** Monsieur le Maire ou, en absence du Maire, un adjoint à signer le devis.

**12 voix pour**

### 3. DCM2022\_29 : validation du devis assainissement pluvial "Grand Rue" (opération budgétée)

*Exposé :*

*Le conseil municipal souhaite réaliser des travaux d'assainissement pluvial pour résoudre les problèmes d'inondation de la Grand Rue en cas d'orage.*

*Monsieur le Maire présente le devis :*

*- de l'entreprise PIERLOT TP SARL de Saulces-Monclin (08) pour un montant de 10 750,00 € HT (soit 12 900,00 € TTC) ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le Conseil Municipal :**

- accepte le devis de l'entreprise SARL PIERLOT TP de Saulces-Monclin (08) pour réaliser une traversée de route pour l'installation d'un assainissement pluvial Grand Rue pour un montant total de **10 750,00 € HT (soit 12 900,00 € TTC) ;**  
Une somme de 22 500,00 € a été inscrit au budget 2022 au compte 21532 à l'opération n°197.
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

**12 voix pour**

### 4. - DCM2022\_30 : validation devis défibrillateur à la mairie (opération budgétée)

Après en avoir délibéré, **Le CONSEIL MUNICIPAL décide :**

- **d'acheter un pack complet défibrillateur automatisé SAMARITAN 360P** (comprenant un défibrillateur automatisé, une armoire extérieure, une sacoche de transport étanche, une paire d'électrodes adultes et un kit de signalétique) garantie huit ans pour une somme totale de (1 650,00 € HT) **1 980,00 € TTC ;**
- **de l'installer à l'extérieur de la mairie** pour pouvoir intervenir lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque dans la commune ou lors de l'organisation de différentes manifestations,  
**Cette dépense est inscrite en investissement au budget primitif 2022** au compte 2188 opération n° 179 « *achat d'un défibrillateur pour mairie* » pour une somme de 2 000,00 € ;
- **autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise ALTRAD MEFRAN COLLECTIVITES** de Florensac (34).

**12 voix pour**

### 5. DCM2022\_31 : validation devis radar pédagogique "Grand Rue" (opération budgétée)

Après en avoir délibéré, à la majorité, **le Conseil municipal :**

- décide **l'achat d'un panneau radar pédagogique Evolis SOLUTION – version SOLAIRE à installer au milieu de la Grand Rue,**
- accepte le devis de la Société ELANCITE d'Orvault (44) pour la fourniture d'un panneau « radar pédagogique » EVOLIS SOLUTION - version SOLAIRE avec des éléments de fixation (mat et collier,...) et le kit STATS inclus pour un montant de 1 314,80 € HT soit **2 673,84 € TTC,**  
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022 au compte 21561 opération 216 pour 5 000,00 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

**9 voix pour  
3 abstentions**

**Question(s) diverse(s)**

L'installation d'Internet à la salle des fêtes « Pierre LEDOUBLE » sera demandée prochainement à l'opérateur ORANGE.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22H03.

M LEDOUBLE Jérôme  
Secrétaire de séance

M BEGUIN Yves,  
Maire

<b>N° des délibérations</b>	<b>Objet des délibérations</b>
DCM2022_27	1- Présentation du projet d'aménagement de la zone des fâches par PLURIAL NOVILA et leur architecte
DCM2022_28	2- Validation du devis pour le columbarium (vu au budget) proposition 2202009
DCM2022_29	3 - validation du devis assainissement pluvial "Grand Rue" (opération budgétée)
DCM2022_30	4- validation devis défibrillateur à la mairie (opération budgétée)
DCM2022_31	5 - validation devis radar pédagogique "Grand Rue" (opération budgétée)